

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**12 JUILLET 2007**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Rapport annuel sur le  
prix et la qualité du  
service public  
d'élimination des  
déchets – Exercice 2006**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 13 juillet 2007  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 20 juillet 2007  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juillet 2007

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 12 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 5 juillet deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Monsieur CHARREAU, Madame ISAAC-de LEMOS, Monsieur BINET\*, Madame GOMMIER\*

\*Monsieur BINET (sauf pour le dossier 07 E 00, le procès-verbal de la séance du 7 juin 2007, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 07 E 01-02)

\*Madame GOMMIER (sauf pour le dossier 07 E 00, le procès-verbal de la séance du 7 juin 2007)

**Avaient donné procuration :**

Madame CROS à Madame BOISSERIE  
Madame CADOREL à Monsieur MOREL  
Madame ALLARD à Madame RICHARD  
Madame ROCCHETTI à Monsieur TASSEL  
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC  
Madame SALHI à Monsieur GARNIER  
Monsieur LAURENT à Madame ISAAC-de LEMOS

**Etaient absents et excusés :**

Madame FRYDMAN  
Monsieur LEBRAY

**Etait absente :**

Madame USQUIN

**Secrétaire de Séance :**

Monsieur SCHAEFFER

**OBJET** : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC  
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - EXERCICE 2006

**RAPPORTEUR** : Monsieur AUDURIER

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Conformément aux dispositions de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, issues de la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, il est présenté au Conseil Municipal, le rapport annuel 2006 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets destiné notamment à l'information des usagers.

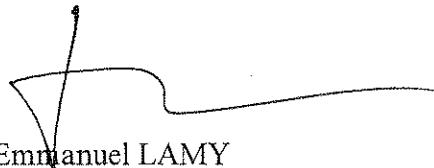
Il revient au Conseil Municipal de prendre acte du rapport présenté.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent,

PREND ACTE du rapport présenté.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye